

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

**IVEME CONFÉRENCE SUR L'ÉTAT DE L'ÉDUCATION EN AFRIQUE
ORGANISÉE PAR L'INSTITUT AFRIQUE-AMÉRIQUE
DISCOURS DE S.E.M ALASSANE OUATTARA
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**

Abidjan, le Mardi 9 octobre 2018

Monsieur le Vice-Président de la République,
Monsieur l'Inspecteur Général d'Etat,
Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Côte d'Ivoire,
Messieurs les Ministres de l'Enseignement Supérieur du Burkina Faso et du Ghana,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Monsieur le Président de l'Institut Afrique-Amérique,
Mesdames et Messieurs les Panélistes,
Honorables Invités,
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de prendre part à la cérémonie d'ouverture de la 4^{ème} édition de la Conférence sur l'état de l'éducation en Afrique, organisée par l'Institut Afrique-Amérique.

Je suis particulièrement reconnaissant à l'Institut Afrique-Amérique qui m'a offert une bourse d'études grâce à laquelle j'ai pu effectuer mes études supérieures aux États-Unis d'Amérique.

Je voudrais donc adresser mes vifs remerciements ainsi que mes encouragements à l'Institut Afrique-Amérique qui a contribué à la formation de plus de quinze mille (15.000) étudiants africains, dont trois cents (300) Ivoiriens, qui occupent aujourd'hui, des postes de responsabilité dans les secteurs public et privé de leurs pays.

Honorable Invités,
Mesdames, Messieurs,

La Côte d'Ivoire est fière d'abriter cette prestigieuse rencontre internationale, dont les conclusions auront un impact significatif sur les systèmes éducatifs des pays africains.

L'émergence, cette ambitieuse vision que la Côte d'Ivoire partage avec l'ensemble des Etats africains, nécessite une transformation structurelle des économies de nos pays, notamment le passage du mode de production agricole à la production industrielle.

Cette transformation structurelle exige des ressources humaines de qualité, dont les compétences sont en adéquation avec le marché de l'emploi. Elles doivent être capables d'innover, d'entreprendre, de s'insérer dans le marché du travail, de contribuer durablement à la création de la richesse nationale et de soutenir la croissance économique de leur pays sur le long terme.

Pour répondre à ce besoin de formation d'agents de développement, l'Afrique doit mettre l'éducation-formation au cœur de ses priorités.

Depuis le début du 21^e siècle, notre continent n'a ménagé aucun effort pour améliorer l'accès des populations africaines à l'éducation de base. Cependant, les importants investissements humains, matériels et financiers effectués se heur-

tent à deux paramètres structurels que sont le retard initial (25% des adultes analphabètes dans le monde vivent aujourd'hui en Afrique subsaharienne) et une croissance démographique très élevée.

En conséquence, ce sont environ 50 millions d'enfants en Afrique subsaharienne qui ne seront pas scolarisés. A cela s'ajoute une problématique tout aussi préoccupante à savoir l'insuffisance d'équité et de qualité de l'enseignement pour ceux qui ont accès à l'école.

A titre d'illustration, le Rapport mondial de suivi de l'éducation 2017-2018, publié par l'UNESCO, montre qu'en Afrique subsaharienne, une partie des élèves n'est pas en mesure de lire après plusieurs années d'école, et que dans la majorité des pays africains, moins de 25% des lycéens achèvent leurs études secondaires.

Quant au système d'enseignement supérieur, il se caractérise par une explosion du nombre d'apprenants, une dégradation de la qualité de la formation, une inadéquation formation-emploi et un chômage de masse des diplômés.

En Côte d'Ivoire, pour remédier à cette situation, l'Etat procède à la redynamisation du système d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, à travers des actions de réhabilitation et de rééquipement des Universités publiques existantes, la construction de nouvelles Universités publiques et le basculement dans le système Licence-Master-Doctorat (LMD).

En vue de relever les défis subsistants tels que l'amélioration de la qualité des apprentissages, le Gouvernement poursuit ses efforts financiers. Ainsi, sur la période 2018-2020, les ressources budgétaires allouées au secteur éducatif s'élèveront à 3.805,4 milliards de francs CFA, soit 6,7 milliards de dollars US.

Honorables Invités,

Mesdames, Messieurs,

Chers Experts,

A l'image de tous les Etats africains, nous souhaitons que lors de vos travaux, vos réflexions portent sur les thématiques suivantes, qui constituent des problèmes récurrents pour nos systèmes d'enseignement supérieur :

1. Les financements innovants permettant de soulager les budgets insuffisants de nos Etats. Ce point concerne notamment les salaires des enseignants et les bourses des étudiants ;
2. La qualité des enseignements notamment la question de l'adéquation formation-emploi, dans le contexte actuel d'implémentation du système LMD ;
3. L'utilisation du numérique dans nos Universités au regard du nombre croissant d'étudiants. Il s'agit là d'une préoccupation majeure pour la Côte d'Ivoire où cette année 2018, plus de 100.000 bacheliers souhaitent accéder aux Universités et grandes écoles. Ce nombre ira croissant au fil des années en raison de la mise en œuvre de la Politique de scolarisation obligatoire des enfants de 6 à 16 ans, adoptée depuis 2015 ;
4. Le dialogue social sur nos campus secoués par des grèves récurrentes ;

5. La réforme des curricula, dont l'objectif est d'amener nos Universités à former des citoyens engagés pour la transformation de la société.

Je suis persuadé que vos travaux vous permettront de faire des propositions de solutions durables aux décideurs politiques africains, dans le secteur de l'éducation-formation.

C'est sur cette note d'espoir que je déclare ouverte la 4^{ème} Conférence sur l'état de l'éducation en Afrique, organisée par l'Institut Afrique-Amérique.

Je vous remercie.